

Atelier Santé Ville «Promotion de la Santé» - Information

Mme l'Adjointe BULTOT, Rapporteur :

Une plus-value pour Besançon : les Ateliers Santé Ville

Besançon, ville engagée en faveur de la santé

Engagée depuis 1990 dans le Réseau Ville Santé de l'OMS et adhérente au PNNS (Plan National Nutrition Santé) depuis 2004, la Ville de Besançon conduit de longue date une politique volontariste pour l'éducation à la santé.

Les «Ateliers Santé Ville» constituent le cadre opérationnel de la démarche territoriale pour le développement de projets locaux de santé publique.

Les Ateliers Santé Ville : un outil pour une démarche de santé publique

Les Ateliers Santé Ville consacrés à la promotion de la santé abordent la santé de façon globale, en ne la réduisant pas à l'absence de maladie et en prenant en compte les différents déterminants qui peuvent influencer sur l'état de santé de la population.

Ce sont des espaces qui peuvent permettre la construction d'une démarche de santé publique : ils associent les acteurs (sociaux, médicaux, éducatifs) pour réaliser un diagnostic partagé des problèmes de santé, pour définir des priorités et mettre en place les programmes d'actions adaptés.

Un préalable à l'action : lever les freins

Pour parvenir à cette dynamique, il faut lever des freins. La promotion de la santé n'est pas toujours considérée comme prioritaire et peut même paraître à première vue éloignée des urgences sociales et sanitaires. Les professionnels ne se sentent pas toujours compétents ou concernés par le sujet. Enfin, le service promotion de la santé n'a pas les moyens de déployer des interventions directes auprès de la population des quartiers.

Une stratégie de démultiplication et d'appui

Par conséquent, le service promotion de la santé développe une stratégie particulière qui vise à faire levier pour démultiplier les actions sur le territoire : renforcement des partenariats, mobilisation des relais naturels, appui par la coordination et la formation des acteurs, réalisation d'outils de communication, intégration de la dynamique santé dans le travail éducatif habituel.

Des diagnostics dans les quartiers pour définir les priorités de santé

Des diagnostics santé ont été réalisés par le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Doubs (CODES 25) et l'Observatoire Régional de Santé (ORS), à la demande de la DHS dans 4 quartiers : Grette-Brulard, Planoise, Montrapon-Fontaine Ecu, Palente-Orchamps. Il s'agit de diagnostics communautaires, qui rassemblent des données objectives (statistiques) et des données subjectives (observation des acteurs de terrain, état des lieux des relations partenariales, etc.). Chacun de ces diagnostics a abouti à la définition concertée d'objectifs de travail, puis d'un plan d'actions.

Quel bilan pour le service promotion de la santé aujourd'hui ?

Tous les quartiers bénéficient d'interventions éducatives et trois d'entre eux sont concernés par le déploiement d'actions tout public, le quartier de Palente le sera en 2011. En 2009, la coordination des Ateliers Santé Ville a donné lieu à 45 réunions de concertation qui ont impliqué 14 structures. Les actions menées par le service promotion de la santé dans les quartiers ont touché plus de 3 000 personnes : interventions éducatives en milieu scolaire, semaine pour tous les goûts, publication d'informations de santé dans les journaux de quartier, soutien logistique et pédagogique des partenaires, etc.

Des partenariats se sont noués avec des acteurs de santé locaux et nationaux. Le service a par ailleurs développé des compétences reconnues en animation de projet de santé et en animation de groupes de travail. Des outils et ressources pour les professionnels ont été acquis et créés, en fonction des besoins repérés, pour favoriser les actions.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de ce dispositif.

«Mme Martine BULTOT : Je vais vous parler quelques minutes des Ateliers Santé Ville parce que je pense que c'est une notion qui n'est pas très bien connue des élus. L'Atelier Santé Ville c'est une stratégie de travail, en fait, entre tous les partenaires qui oeuvrent au quotidien avec une connaissance du terrain sur les questions de santé, sur un territoire donné. Ce sont donc les agents municipaux ou du CCAS, du Conseil Général, les médecins, pharmaciens, infirmiers, l'Education Nationale et les associations d'usagers de la santé. Il y a, sur nos quartiers, quantité de gens motivés, engagés, qui travaillent sur les questions de santé mais ils sont souvent éclatés, dispersés et se sentent parfois impuissants tant les problématiques de santé s'amplifient avec la crise. Et à Besançon, l'accès à certains soins devient très difficile voire impossible malgré la CMU ou les aides diverses et l'accès à ce que l'on appelle une médecine de qualité, mais il y a aussi des inégalités en ce qui concerne la prévention.

L'Atelier Santé Ville c'est l'animation du partenariat de tous les citoyens et intervenants dans le domaine de la santé. Le pilier des Ateliers Santé Ville c'est la maison de quartier où est désigné un référent santé. La démarche consiste d'abord à faire un diagnostic santé sur le quartier. Le premier diagnostic santé a été fait en 2002-2003 sur le quartier de la Grette, par une méthode d'enquête auprès des différentes catégories de la population. On voulait savoir quelle était la santé des enfants, celle des adolescents, celle des adultes, celle des personnes âgées. C'est à cette époque-là d'ailleurs que nous avons mis en place au Service Hygiène Santé la mission Hygiène alimentaire puisque la problématique qui apparaissait en premier était celle de la mauvaise façon de s'alimenter, la mauvaise hygiène de vie. Nous avons ensuite réalisé des diagnostics santé sur Planoise, sur Montrapon et nous venons de terminer celui du quartier de Palente. Les diagnostics santé ont été réalisés par le CODES 25, Comité Education Santé du Doubs et l'ORS, Observatoire Régional de Santé.

Ce diagnostic est restitué à l'ensemble des acteurs de santé du quartier, validé et nous choisissons des priorités d'actions que nous nous accordons à porter ensemble sur le long terme, afin que par ces actions concertées les habitants trouvent des réponses à leurs besoins. Je vous donne juste quelques exemples. Ce serait mieux si j'avais pu vous présenter les choses avec une diapo, ça aurait été plus vivant, mais à la Grette par exemple nous avons retenu les thèmes de l'alimentation et du soutien dans l'éducation aux parents, l'activité physique et l'action en direction des personnes âgées. A Planoise, les thèmes prioritaires retenus c'est le mal-être et l'état dépressif, l'hygiène corporelle et l'hygiène alimentaire, les rythmes de vie ; à Montrapon c'est aussi l'hygiène alimentaire, les problématiques d'alcoolisme et à Palente c'est plutôt les problèmes de parentalité qu'il a été décidé d'aborder avec un accompagnement à la parentalité, à Palente aussi, pour suivre la prévention bucco-dentaire et alimentaire et travailler à de nouvelles pratiques préventives. Voilà succinctement ce que sont les Ateliers Santé. Je précise qu'il s'agit des Ateliers Santé promotion de la santé. Il existe à côté de cela les ateliers santé mentale et les ateliers sortie d'hospitalisation qui sont pilotés par Marie-Noëlle SCHOELLER.

M. LE MAIRE : ...ces ateliers santé sont un volet très important de notre action dans le domaine de la santé.

Mme Nozhat MOUNTASSIR : Il y a une grande complicité, en tout cas complémentarité entre ce que vous faites et ce que le CCAS fait en particulier dans le domaine des soins, par rapport aux personnes précaires. C'est vrai que l'on est en train de développer plusieurs actions innovantes. Nous avons mis en place les actions santé ville, sorties d'hospitalisation. Dans ce cadre nous avons organisé ensemble une journée qui a eu un grand succès justement pour aider les personnes précaires à leur sortie de l'hôpital, de façon à ce qu'elles soient prises en charge de façon efficace et adaptée. Nous avons aussi travaillé sur les lits halte soin de santé qui ont été inaugurés cette année. Pour la santé mentale, nous travaillons ensemble justement pour trouver des solutions aux personnes qui souffrent de cette pathologie. Nous

avons travaillé en étroite collaboration et nous allons continuer nous CCAS sur les personnes les plus fragiles et les jeunes. Nous suivons aussi les recommandations de l'Etat, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la loi hôpital santé et on va vous présenter prochainement les actions que nous sommes en train de mettre en place au CCAS. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Marie-Noëlle SCHOELLER, Adjointe au CCAS, ne manquera pas de nous en parler.

Merci Martine pour ce dernier dossier que tu as suivi, qui est un dossier important qui a déjà concerné des centaines de personnes».

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ce dispositif.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.